

MOHAMED DAHMANI [*]

Ressources humaines et géo-stratégie économique du Maghreb

I. INTRODUCTION

Jusqu'aux années 1970, un grand nombre de théoriciens du développement économique et social pensaient, conseillaient et écrivaient que certaines "économies" ne sont viables que si elles possèdent un marché minimal d'une centaine (100) de millions d'habitants. Or, si on accepte cette logique, constructiviste et développementiste, seul un petit groupe de pays de dimension continentale, tel que la Chine : 1,2 milliard d'habitants, l'Inde : 900 millions, l'URSS : 290 millions, les USA : 250 millions, le Brésil : 150 millions, l'Indonésie : 190 millions, le Japon : 125 millions, le Bangladesh : 120 millions, le Pakistan : 120 millions, le Nigéria : 120 millions,... ont une chance de se développer et de fonder un espace économique autocentré en comptant sur leurs propres débouchés intérieurs.

Quant aux pays de faible puissance démographique (c'est-à-dire la quasi-totalité des pays de la planète), il ne leur reste qu'une voie ou option : le regroupement régional. C'est le cas des pays de l'Europe de l'Ouest et de l'Est ou d'Asie : la CEE (350 millions d'habitants, RDA comprise), de l'ex-COMECON et l'ASEAN, des communautés économiques (encore artificielles ou fictives) des Etats Africains, du Moyen-Orient et d'Amérique-Latine. Le Monde Arabe en général (270 millions d'habitants) et le Maghreb en particulier n'ont pas échappé à cette logique. En effet, aucun pays maghrébin ne dépasse les 25-26 millions d'habitants en 1990 pour une superficie totale de près de 5.800.000 Km², soit une densité moyenne de 10 à 12 habitants au Km². Celle-ci peut varier de 1,7 à 52,8 habitants au Km² au Maroc (non compris le Sahara Occidental). Les revenus et les PIB nationaux per capita sont très variables d'un pays à l'autre (plus ou moins 7000 dollars US en Libye à moins de 400 dollars US en Mauritanie).

Que peut faire l'UMA en l'état actuel des données démographiques et économiques ? 70 millions d'habitants suffisent-ils à créer un "marché régional" ? Une puissance régionale ? Ce marché est-il solvable et productif ? Son élargissement est-il possible et souhaitable dans les conditions actuelles de sa construction ? C'est à cette hypothèse de départ et à toutes ces questions que nous tenterons de répondre dans cette contribution.

- République Algérienne Démocratique et Populaire - Jamahiriya Arabe
Libyenne Populaire Socialiste - Royaume du Maroc - République Islamique
de Mauritanie - République Tunisienne.



La RASD, à ce jour, ne fait pas partie du Maghreb des "5". Le Royaume du Maroc revendique le Sahara Occidental pendant que le Front POLISARIO mène une lutte de libération nationale depuis le début des années 1970. La RASD a été reconnue par des dizaines d'Etats et l'Organisation de l'Unité Africaine. Depuis 1989 des négociations directes sont établies entre d'une part le Royaume du Maroc et d'autre part le POLISARIO.

II. L'OPPORTUNITE DES COMMUNAUTES REGIONALES

Le Maghreb a abordé le XXème siècle avec des handicaps politiques (colonisation), des faiblesses techniques et technologiques, des retards industriels, économiques et institutionnels, une infériorité démographique flagrante : 10 millions d'habitants en 1900 et 20 millions en 1950 pour près de 6 millions de Km².

Le Maghreb aborde le XXIème siècle avec d'autres difficultés telles que les limites des stratégies de développement dans les cadres nationaux, le poids démographique (moins de 100 millions d'habitants) avec tous ses inconvénients et ses avantages, les faiblesses techniques et technologiques, les mêmes retards industriels et économiques que ceux du début de ce siècle, les problèmes de frontières, les influences dues à la proximité de l'Europe de l'Ouest, l'instabilité et la fragilité politique et sociale des deux "ailes" maghrébines : la Mauritanie et la Libye, la dette extérieure (60 milliards de dollars US), la dépendance alimentaire de plus en plus préoccupante, la dépendance militaire et pharmaco-médicale.

Le Maghreb dans son ensemble est moins homogène qu'on ne le pense généralement : il est soumis à plusieurs influences politiques et civilisationnelles : orientale et occidentale, africaine et méditerranéenne, rurale et urbaine, nomade et citadine, moderne et traditionnelle, laïque et intégriste.

L'union du Maghreb Arabe (UMA) compte en son sein un "PMA" (pays moins avancé, la Mauritanie, trois pays dits "intermédiaires" : Algérie, Maroc et Tunisie, un pays "riche" (modèle "Golfe"), la Libye.

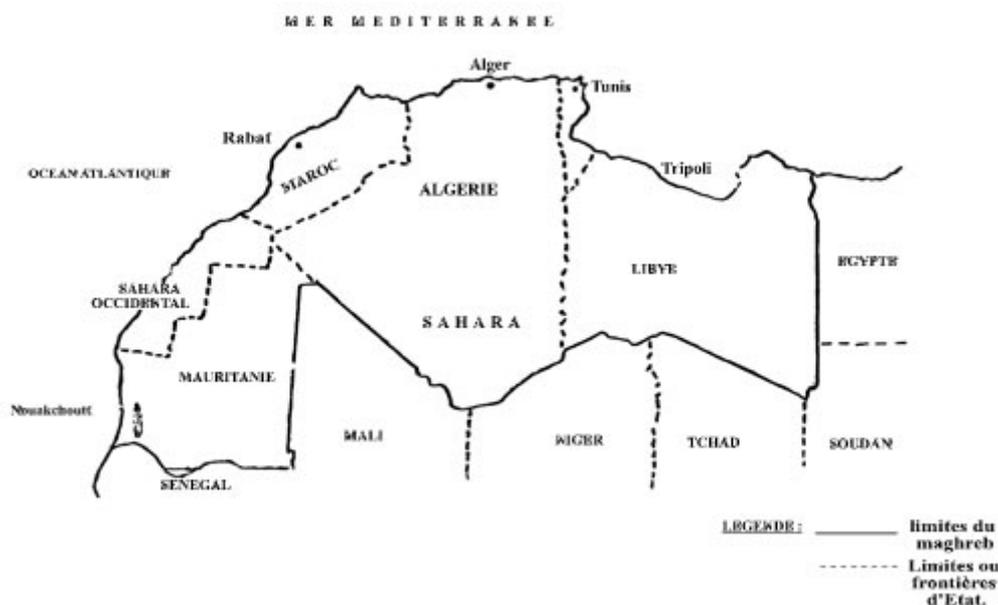
L'espace Maghrébin n'est ni équilibré ni homogène. En effet, il renferme des régions plus ou moins équipées, urbanisées et développées (le littoral méditerranéen et atlantique) et des régions sous-équipées, enclavées, pauvres, déshéritées, peu développées et parfois sous-peuplées (les arrières pays : Sahara et Sahel).

En 1990, la population maghrébine ne dépasse pas les 70 millions d'habitants. D'où la question relative à l'opportunité d'une communauté régionale.

A partir de ce constat, l'opportunité des grands ensembles politico-économiques n'est plus à démontrer. La balance des aspects positifs et négatifs penche du côté des premiers. Les moyens d'un seul Etat sont insuffisants pour modifier le cours des événements. La grandeur est dans l'union. En effet, pour jouer un rôle conséquent dans la division internationale du travail actuelle il faut créer de nouvelles aires de souveraineté communautaire tant politique qu'économique qui ne laissent plus place au nationalisme désuet et archaïsant. Toutes les négociations se font et se feront au nom d'une entité économique et politique, si l'on veut qu'elles s'engagent d'égal à égal, de façon à devenir pour les autres puissances et communautés un partenaire à la taille. "Le protectionnisme aboutit à l'asphyxiante autarcie".

Le Maghreb doit sortir du XXème siècle et aborder le XXIème siècle avec un atout : la construction d'une communauté politique et économique à 3, à 4, à 5 ou à 6. Peu importe le nombre de partenaires. Pour survivre, le Maghreb doit se transformer en "région mondiale" au même titre que celle qui sont en voie de construction à travers tous les continents.

CARTE N° 2 L'ESPACE GEO-POLITIQUE MAGHREBIN



III. L'ECONOMIE DES ENSEMBLES REGIONAUX COMME

CATEGORIE D'ECONOMIE POLITIQUE

Des communautés régionales constituent une réponse stratégique aux défis que posent les approches des politiques de développement et de l'évolution de l'économie mondiale. Elles prétendent jouer un rôle régulateur de l'économie internationale, entre les économies "nationales" et l'économie mondiale, entre cette dernière et les ensembles régionaux.

Avec toutes ses insuffisances, le modèle de l'économie mondiale de la fin de ce siècle semble ou paraît être construit sur l'édification de "régions mondiales", certaines motrices et dominantes, d'autres passives et dominées.

Une méthode économique nouvelle basée non plus sur du "national" mais bâtie sur du "régional" voire "mondial", se met en place depuis les années 1950. Elle est édifiée sur l'uniformisation des normes et des marchés, la parité et les taux d'intérêt, la législation du travail, la concurrence loyale, l'écologie, l'aménagement du territoire et la lutte contre la pollution, la gestion de la dette extérieure, etc...

Grosso modo, l'économie mondiale est divisée en systèmes et sous-systèmes où les espaces économiques "nationaux" perdent leur "autonomie" ainsi que leur "spécificité". En effet, jusqu'en 1989, on définissait l'économie mondiale en catégorie d'économie politique unique, subdivisée en trois systèmes :

- 1- sous-système capitaliste ;
- 2- sous-système socialiste ;
- 3- sous-système des pays en voie de développement.

Cette subdivision en sous-espaces économiques correspondait à la division internationale du travail de l'époque.

Depuis l'effondrement du sous-système socialiste, des démocraties dites "populaires", nous assistons à une recomposition du système économique mondial. Cette restructuration de l'économie mondiale peut être schématisée sous forme de deux sous-systèmes : d'un côté, on a une économie développée et de l'autre une économie en voie de développement (pour ne pas dire en voie de sous-développement).

Le sous-système économique développé se compose de trois sous-ensembles : la CEE, les USA et Canada, le Japon et les nouveaux pays industrialisés (NPI) de l'Asie du Sud-Est.

Le sous-système des pays en voie de développement regroupe les périphéries du sous-système précédent : l'Amérique Latine, l'Afrique et l'Asie (plus l'Europe de l'Est).

Les politiques économiques du XXIème siècle ne vont plus s'élaborer dans les cadres des états-nationaux tels qu'hérités du XIXème siècle, mais dans les nouveaux cadres communautaires. C'est à ce défi que le Maghreb se trouvera confronté. Il faut éviter la précipitation, de faire hâtivement le contraire de ce qui a été fait entre 1960 et 1990, c'est-à-

dire réaliser une communauté sans de bonnes assises économiques et politiques.

Depuis les indépendances nationales, les constructions des Etats-Nations et la mise en oeuvre des politiques de développement ont été conçues et exécutées sans tenir compte des perspectives communautaires maghrébines. Tout les Etats ont fait du "chacun pour soi" ! Résultat : le commerce inter-maghrébin représente à peine 1 % de leurs échanges extérieurs.

D'autres facteurs ont joué en faveur du recul de la politique d'intégration régionale :

- échec de la mission du CPCM ;
- monnaies inconvertibles entre elles ;
- nationalisme politique et économique des États ;
- crises politico-militaires régionales ;
- absence de confiance, de crédits-fournisseurs et de services après-vente ;
- dette extérieure estimée à plus de 60 milliards de dollars US ;
- localisation des équipements industriels déséquilibrée entre pays d'une part et d'autre part entre la façade maritime et la façade saharienne.

Tous ces facteurs ont limité les portées des stratégies géo-économiques des États Maghrébins. Pourtant, le Maghreb réunit presque toutes les conditions pour réussir son intégration : proximité de la CEE, ressources naturelles, espace, ressources humaines, civilisation, expériences historiques, ect...

TABLEAU N° 1
LES 20 PAYS LES PLUS PEUPLÉS DU MONDE (1989-2020)

PAYS	Estimation 1989 (en millions)	Projections 2020 (en millions)
1. CHINE (sans TAIWAN).....	1.103.9	1.523
2. INDE.....	835.0	1.374
3. EUROPE DES DOUZE.....	325.9	319
4. URSS.....	289.0	355
5. ETATS-UNIS.....	248.8	294
6. INDONESIE.....	184.6	287
7. BRESIL.....	147.4	233
8. JAPON.....	123.2	131
9. NIGERIA.....	115.3	73
10. BANGLADESH.....	114.7	230
11. PAKISTAN.....	110.4	242
12. MEXIQUE.....	86.7	142
13. VIETNAM.....	66.8	121
14. PHILIPPINES.....	64.9	130
15. UMA.....	64.5	130
16. RFA (sans RDA).....	61.5	51
17. ITALIE.....	57.6	55
18. ROYAUME-UNI.....	57.3	56
19. FRANCE.....	56.1	58
20. THAILANDE.....	55.6	81
21. TURQUIE.....	55.4	92
22. EGYPTE.....	54.8	103
23. IRAN.....	53.9	130

Source : Population et sociétés, n° 237, Juillet, Août 1989, INED-PARIS. -1987 Bulletin Mensuel d'Informations Démographiques, Économiques et Sociales.

IV. LE MAGHREB DANS LES GRANDS ENSEMBLES TERRITORIAUX

Le grand Maghreb (c'est-à-dire à "5") se divise au moins en deux grandes aires : l'une méditerranéenne, l'autre saharienne.

1. Le Maghreb méditerranéen dit "utile", occupe toute la façade méditerranéenne, allant de Benghazi jusqu'à Tanger, et d'une partie de la façade atlantique, de Tanger à Agadir. Cet espace fait quelques 800.000 Km² et abrite l'essentiel de la population (plus de 55.000.000 d'habitants) soit une densité de 7 habitants au Km².

2. Le Maghreb saharien, dit "stérile" occupe toute la façade saharienne, de l'Atlantique à la frontière égypto-libyenne. Sa superficie est de l'ordre de 5 millions de Km² et une population ne dépassant pas les 5 millions d'habitants, soit 1 habitant au Km².

Ce Maghreb des "5" est isolé de l'Afrique Noire par le Sahara et le Sahel (façade sous-développée et économiquement très pauvre), de l'Europe Occidentale par la mer Méditerranée (façade développée, attractive et dominatrice), des Amériques par l'Océan Atlantique (flux limités avec l'Amérique du Nord et quasi-inexistants avec l'Amérique Latine) et enfin du Machrek par le désert physique (égypto-libyen) et économique (échanges réduits à leur plus simple expression).

La superficie politique est estimée à 5.800.000 Km² ; ce qui place l'UMA en 7ème position après l'URSS, le Canada, la Chine, les USA, le Brésil et l'Australie, (voir tableau ci-dessous), mais avant l'Inde et la CEE des Douze.

Quant à sa population, elle est de l'ordre de 60 millions d'habitants, soit l'équivalent de la population italienne ou de la RFA (sans la RDA). Elle est légèrement supérieure à celle de la France ou du Royaume-Uni. Mais elle est 5,5 fois inférieure à celle de l'Europe des Douze (326 millions).

TABLEAU N° 2
LE MAGHREB DANS LES GRANDS ENSEMBLES TERRITORIAUX (1989)

Pays ou ensemble de pays	Superficie (en Km2)	Population (en milliers hbts)
1. U.R.S.S.....	22.402.200	289.000
2. CANADA.....	9.976.139	27.000
3. CHINE.....	9.596.961	1.100.000
4. ETATS-UNIS.....	9.363.123	249.000
5. BRÉSIL.....	8.511.965	147.000
6. AUSTRALIE.....	7.686.848	17.000
7. MAGHREB-UMA.....	5.783.896	65.000
8. INDE.....	3.287.590	835.000
9. CEE (des DOUZE).....	2.398.682	326.000

Source : Nos regroupements, 1990.

V. LE MAGHREB DANS LES RESEAUX DES REGROUPEMENTS REGIONAUX AFRICAINS

L'UMA fait théoriquement partie d'un réseau de regroupements régionaux recouvrant tout le continent africain.

A ce sujet, le plan de LAGOS, élaboré par l'OUA en 1980 (Lagos, Nigéria) fournit le cadre conceptuel et programmatique pour l'intégration économique régionale du continent africain.

En effet, ce plan divise l'Afrique en quatre (4) sous-régions :

- 1- Afrique du Nord ;
- 2- Afrique de l'Ouest ;
- 3- Afrique centrale ;
- 4- Afrique de l'Est et Australe.

Les rédacteurs de ce plan prévoient trois (3) phases par lesquelles ces ensembles régionaux doivent passer :

- 1ère phase : le libre échange ;
- 2ème phase : l'union douanière ;
- 3ème phase : la communauté économique.

En 1990, la carte du réseau des regroupements régionaux africains se présente ainsi :

- 1- L'Union du Maghreb Arabe (UMA) ;
- 2- La Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO) ;
- 3- La Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ;
- 4- La Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC) ;
- 5- La Communauté Economique des Pays des Grands Lacs ;
- 6- L'Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale (UDEAC) ;
- 7- La Communauté de l'Afrique de l'Est ;
- 8- La Zone d'échanges préférentiels des Etats d'Afrique de l'Est et d'Afrique Australe ;
- 9- La conférence pour la coordination du développement de l'Afrique Australe ;
- 10- Les institutions panafricaines de coopération régionale axées sur la solution de problèmes particuliers tels que : lutte anti-acridienne, lutte contre l'onchocercose, lutte contre les criquets migrateurs, télédétection, centres de formation et de recherche régionaux, normalisation, cimenteries d'Afrique de l'Ouest...

Les deux Amériques, les deux Europes, l'Asie et le Moyen-Orient sont recouverts d'institutions régionales, avec des niveaux d'efficacité très inégaux.

C'est dans ce cadre général de l'évolution de formation des communautés internationales, régionales que nous devons inscrire l'émergence et la construction de l'Union des Etats de l'Afrique du Nord.

Le contexte actuel des relations internationales a incontestablement favorisé la création de l'Union du Maghreb Arabe (UMA). Le dégel des rapports Est-Ouest et surtout USA-URSS, la crise économique mondiale, l'essoufflement de la course aux armements, la décolonisation du Tiers-

Monde, la misère et la pauvreté des 3/4 de la planète, l'extinction progressive des conflits régionaux, les pressions politiques et diplomatiques tant internes qu'externes, le recul des idéologies et des dogmes, l'échec des nationalismes et du protectionnisme.., ont encouragé et favorisé la constitution de regroupements régionaux à des fins tantôt avouées, tantôt dissimulées.

Car, comme le fait observer Gilles MAAREK, "une communauté d'Etat s'analyse en termes de pouvoir, un plus grand pouvoir, un marché plus vaste, une force militaire plus crédible, un pouvoir de négociation plus grand, voilà ce que l'adhérent espère en entrant dans un groupe régional^[1].

VI. LES LIMITES DES RESSOURCES HUMAINES ET DES GEO-STRATEGIES ECONOMIQUES DES ETATS MAGHREBINS

Les cinq pays de l'UMA totalisent une superficie de 5.777.000 Km² (sans le Sahara Occidental) dont 800.000 Km² de façade méditerranéenne et près de 5 millions de Km² de façade saharienne ou sahalienne.

En 1989, la population de ces mêmes Etats est estimée à 64,5 millions d'habitants (toujours sans le Sahara Occidental), soit une densité de l'ordre de 11,2 habitants au Km². Si l'on ne retient que le Maghreb "utile", la densité grimpe à 81,2 habitants au Km². Ces deux densités nous révèlent l'inégale répartition spatiale des populations.

D'autre part, tous les pays ne sont pas peuplés de façon homogène et équilibrée. En effet, à l'échelle Maghrébine, on peut parler :

a) De deux "puissances" démographiques :

1- l'Algérie avec 24,9 millions d'habitants ;

2- le Maroc avec 25.6 millions d'habitants ;

b) D'une puissance moyenne : la Tunisie avec 7,9 millions d'habitants ;

c) De deux pays "sous-peuplés". Il s'agit de la Libye : 4,1 millions d'habitants et de la Mauritanie avec 2 millions d'habitants environ.

Au plan spatial, trois pays dépassent le million de kilomètres carrés. Il s'agit de l'Algérie : 2.382.000 Km², de la Libye : 1.759.000 Km² et de la Mauritanie : 1.026.000 Km². Les deux autres territoires font moins de 500.000 km² : le Royaume du Maroc avec 446.000 Km² (sans le Sahara Occidental) et la Tunisie qui fait 164.000 Km².

Étant donné leurs vastes étendues et leurs faibles densités au Km², les États du Maghreb restent limités par leurs ressources humaines. Il n'y a aucune commune mesure avec celles de l'Egypte, de l'Inde, de la Chine, du Bangladesh et de bien d'autres pays tels que l'Indonésie, le Vietnam, le Pakistan, qui vivent des situations sinon explosives du moins critiques.

La population des cinq pays est extrêmement jeune : 53 % des habitants ont moins de 15 ans, 44 % entre 15 et 64 ans et seulement 3 % ont plus

de 64 ans. Quant à l'espérance de vie, elle se situe autour de 60 ans, avec de légères différences entre les États : 62 ans en Algérie, 65 ans en Libye, 61 ans au Maroc, 45 ans en Mauritanie et 64 ans en Tunisie.

Le taux de croissance naturel de la population maghrébine est légèrement inférieur à 3 % l'an. A ce rythme, elle doublera dans 23 ans, c'est-à-dire qu'elle passera de 64,5 millions en 1989 à 129 millions d'habitants en l'an 2022. Dans dix (10) ans, elle atteindra quelques 95 millions d'habitants. C'est peu face à l'Europe méridionale qui comptera d'ici là 170 à 200 millions d'habitants, dotés d'une puissance économique jamais égalée.

La puissance démographique est à double tranchant : elle peut constituer un moteur de développement, une "arme" de dissuasion au niveau local, comme elle peut se transformer en frein de développement. En effet, une démographie galopante et dynamique dans les pays sous-développés est plutôt problématique. Par sa fécondité élevée, ses migrations internes et externes, son taux de chômage élevé (plus de 20 %), sa jeunesse etc..., elle constitue à tout moment un facteur de déstabilisation politique et sociale aux conséquences imprévisibles.

Au niveau de l'UMA, les aspects négatifs induits par une démographie non-maîtrisée se traduisent par des taux de chômage élevés (25 % de la population en âge de travailler en Algérie, 20 % au Maroc, 15 % en Tunisie), des taux de migrants clandestins toujours croissants, une fuite des cerveaux, des pressions sur l'offre des ressources disponibles (emploi, logement, éducation, santé, équipements collectifs, transport, biens alimentaires, budgets publics, etc...), un exode rural, une ruralisation des villes, bidonvilles, urbanisation anarchique (50 % de la population), etc...

La puissance démographique maghrébine est doublement limitée et fragilisée :

- a) limitée par son poids ;
- b) fragilisée par son sous-développement, ses problèmes quotidiens.

A cette limite, le Maghreb est frappé par une autre limite, celle de sa puissance économique. Comme le montre le tableau ci-dessous, les écarts entre pays de la région sont encore très élevés. Le Maghreb compte en son sein un PMA : la Mauritanie.

La puissance ne réside plus dans le poids démographique et économique. Elle repose par ailleurs sur la capacité à mobiliser un ensemble de réseaux et de systèmes, la recherche et la technologie, les capitaux, les marchés, la concurrence, la mobilité des facteurs, l'aptitude à traiter l'information et à la diffuser. Comme le fait remarquer à juste titre Olivier DOLLFUS, "la puissance naît de l'aptitude à faire jouer en synergie les effets de masse, démographique et économique, avec la cohérence culturelle des populations, qui donne force aux sociétés et à leurs projets"^[2].

Etats	Encours dette à LT (en millions de dollars US)	PIB per capita (de dollars US)	Croissance PIB (80 / 87)
ALGERIE.....	19.240	2.680	3.8 %
MAROC.....	18.840	610	3.2 %
TUNISIE.....	6.415	1.180	3.6 %
MAURITANIE.....	1.868	440	1.4 %
LIBYE.....	--	5.460	--

Source : Rapport de la Banque Mondiale, 1989.

VII. CONCLUSION

L'intégration régionale intéresse tous les Etats et les "économies nationales". Ce n'est point une question de mode, mais une politique de survie. Tous les Etats, toutes les sociétés appartiennent au "système monde", à la communauté mondiale, traversée par des réseaux (flux, échanges) formels ou informels, de toutes natures (personnes, biens, capitaux, informations...).

Les Etats qui refusent ces évidences se condamnent à la stagnation, au sous-développement, à l'arriération.

Le regroupement régional est un changement important dans une ère de géostratégie mondiale. Cette forte concentration de richesses et de compétences sur un espace limité est mis au service d'une stratégie mondiale qu'aucun petit Etat n'aurait pu réaliser à lui seul, en temps de paix et encore moins en recourant à la puissance militaire, à la force.

Grands espaces territoriaux, populations nombreuses (plus de 100 millions d'habitants !) ne suffisent pas à eux seuls à créer des pôles de croissance, des locomotives régionales d'intégration économique. Leur fragilité politique, la pauvreté des populations, les difficultés de gestion, rendent ces puissances régionales dépendantes des grandes puissances régionales et sont reléguées au second rang.

BIBLIOGRAPHIE

ALTERMAN (ROBERT) : "Le marché commun : histoire et grands problèmes", éd. Univers. Paris, 1971.

BALTA (PAUL.) : "Le Maghreb arabe, des indépendances à l'an 2000", éd. Paris, 1989.

CEVALLOS (GONZALO) : "L'intégration économique de l'Amérique Latine ", éd. Librairie Droz, Genève-Paris, 1968.

CHAUVET (ALAIN) : "Une écriture de la géographie régionale du Maghreb", in : Espace Géographique, n° 4, 1987, pp. 251-258, Paris.

DAHMANI (MOHAMED) : "Unité géo-historique du Maghreb", communication au Colloque de Tunis, 12-17 Octobre 1987. (22 pages).

DAHMANI (MOHAMED) : "Les limites des stratégies d'autosuffisance industrielle des Etats du Maghreb", Colloque de Marrakech, 1, 2, 3 et 4 Juillet 1989, (36 pages).

DOLLFUS (OLIVER) : "Ainsi va le monde : hypothèses sur le système mondial", in : l'espace géographique, n° 2, 1987, pp. 129-133, éd. Doit, Paris, 1987.

ERBES (ROBERT) : "L'intégration économique internationale", éd. PUF. Paris, 1966.

MARCHAL (ANDRÉ) : "L'Europe solidaire", éd. Cujas, Paris, 1964.

MARCHAL (ANDRÉ) : "L'intégration territoriale", éd. PUF, Paris, 1966.

PERROUX (FRANÇOIS) : "L'Europe sans rivages", éd. PUF. Paris, 1964.

Notes

[*] Directeur de Recherche - CREAD -

[1] Gilles MAAREK, in Revue du Tiers-Monde, n° Juillet-Sept. 1981, Paris, éd. PUF-IEDES.

[2] O. DOLLFUS, 1987.